

Ce rapport présente les travaux du groupe d'experts réunis par l'Inserm dans le cadre de la procédure d'expertise collective (voir annexe) pour répondre à la préoccupation de Santé publique France¹ concernant les informations à caractère sanitaire apposées sur les messages publicitaires.

Ce travail s'appuie essentiellement sur les données issues de la littérature scientifique disponible lors du dernier trimestre 2015. Près de 700 documents ont été rassemblés à partir de l'interrogation de différentes bases de données (*Medline*, *Web of science*, *PsycINFO*, *Scopus*, *Pascal* et *ECONBiz*).

Le Pôle d'expertise collective de l'Inserm, rattaché à l'Institut thématique Santé publique de l'Inserm, a assuré la coordination de cette expertise.

Pour citer ce document :

Inserm. Agir sur les comportements nutritionnels. Réglementation, marketing et influence des communications de santé. Collection Expertise collective. Montrouge : EDP Sciences, 2017.

Pour accéder aux expertises collectives en ligne :

<http://ipubli-inserm.inist.fr/handle/10608/1>

<http://www.inserm.fr/thematiques/sante-publique/expertises-collectives>

1. Cette expertise a été initiée avec l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) qui a rejoint Santé Publique France en avril 2016.